



La situation des droits de l'homme en Afrique centrale interpelle ! Plusieurs paramètres de la vie socio-politique se révèlent défavorables à l'épanouissement des personnes : mauvaise gouvernance, violences post-électorales, difficile liberté d'opinion et d'expression, conflits militaro-politiques, restriction de la libre circulation des personnes et des biens... En ce XXI^e siècle, comment susciter la défense des droits de l'homme en Afrique centrale ? Pour quels engagements ?

William-Rodrigue Doctor

Un constat pessimiste

Sans transition démocratique, pas de respect des droits de l'homme.

Jean-Baptiste Placca est journaliste spécialisé sur les sujets africains. Éditorialiste à RFI depuis 2004, il écrit aussi pour le quotidien *La Croix*. Voici la synthèse de sa conférence sur la situation des droits de l'homme en Afrique centrale donnée en la maison de la rue Lhomond, le 29 janvier 2020.

Jean-Baptiste Placca a d'abord évoqué son parcours de journaliste pour illustrer le fait que des journalistes peuvent être mis en prison plusieurs années pour la simple raison d'avoir détenu un journal qualifié de « subversif » par le régime en place. Pour parler des droits de l'homme en Afrique, Jean-Baptiste Placca a rappelé le contexte de 60 années d'indépendance. L'Afrique est diverse : elle est composée de 54 pays aux réalités multiples. L'Afrique

anglophone n'avance pas au même rythme que l'Afrique francophone, hispanophone ou lusophone... En fonction des modèles de colonisation, les pays ont reçu diverses formes de système politique. Par exemple, les premiers responsables africains anglophones ont été de grands intellectuels et ont contribué à un fonctionnement démocratique de leur pays.

Les pays de l'Afrique centrale avancent moins bien et moins vite que les autres parties de ce continent : la majorité de leurs présidents sont au pouvoir depuis plus de 20 ans. Par comparaison, en Afrique de l'Ouest, aujourd'hui aucun président ne reste plus de 10 ans au pouvoir, excepté le Togo. Une telle situation en Afrique centrale traduit quelque chose de dramatique, trop de dirigeants ne respectent pas les droits de l'homme. Certains événements constituent des points de repère pour la défense de ces droits : la chute du mur de Berlin et le discours de François

Mitterrand à La Baule. Les Africains ont alors compris qu'il était possible de résister et de refuser de se plier comme Nelson Mandela qui a réussi à ne pas succomber aux différentes offres que lui proposaient ses bourreaux. Lorsqu'il est sorti de prison, sa libération a soulevé un immense espoir. Les populations n'acceptent plus de subir la violation de leurs droits.

Malgré tout, certains dirigeants continuent à tricher en finançant la presse ou en payant la une communication qui soigne leur image. Tous ceux qui ont triché continuent à tricher.

Pour lutter contre la dépendance et le mépris de l'autre, il faut miser sur l'éducation dans chacun de ces pays. Nous devons aussi nous poser la question de savoir quels sont les vrais modèles qui peuvent servir les droits humains et la vie démocratique de ces pays. ■

Emmanuel Meaudre

Pour aller plus loin

www.rfi.fr > podcasts > chronique-jean-baptiste-placca

<https://reliefweb.int/report/cameroon/centre-sous-r-gional-des-droits-de-l-homme-et-de-la-d-mocratie-en-afrique-centrale>

<http://www.redhac.info/>



2018 : élection au Cameroun.

Que dit la doctrine sociale de l'Église ?

Message de la Conférence épiscopale Centrafricaine :
« Justice et paix s'embrassent »

Située au cœur de l'Afrique, la République Centrafricaine compte environ 5 millions d'habitants. Depuis son accession à l'indépendance (en 1958), une série de crises militaro-politiques a causé des graves atteintes aux droits de l'homme. La voix prophétique des évêques de ce pays ne s'est jamais lassée d'interpeller les différents acteurs et protagonistes : « Pour nous, l'ordre de paix est constitué de vérité et de liberté, de justice et de sécurité dans les familles, les quartiers, les villages, les

communes, les relations entre les nations. Même si Dieu est à l'œuvre, l'ordre de paix n'est pas préétabli. Mais c'est à nous de le construire tous les jours en obéissant à la raison et à Dieu. » ■

Lien : <https://eglise.catholique.fr/actualites/471950-message-de-la-conference-episcopale-centrafricaine-justice-et-paix-sembrassent/>

William-Rodrigue Doctor

Prière

Seigneur, surveille ma bouche,
garde la porte de mes lèvres.
Ne laisse pas mon cœur
dire des paroles méchantes.

(Ps 141, 3)

J'avais dit : « Je vais faire attention
pour ne pas pécher en paroles. »
Je vais garder la bouche fermée
tant qu'un homme mauvais
sera devant moi.
Je suis donc resté muet,
Silencieux, je me suis tu.

(Ps 39, 2)

Qu'elles te fassent plaisir,
les paroles de ma bouche
et les pensées de mon cœur!

(Ps 19, 15)

Actualité Fake news, infox ou autres informations fallacieuses...

« Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler » conseille-t-on aux enfants, quand ils disent des sottises. « Un homme sage emplit d'abord son cerveau avant de vider sa bouche » rappelle un proverbe kamite. Et si cette règle était aussi vraie pour le clavier, les sms et les portables ? Il est impossible « de rattraper » une information qu'on n'aurait pas dû donner, qui est fautive, qui va faire mal, ou qui va créer de l'anxiété, une fois qu'elle a été divulguée.

Juillet 2018 : des dizaines de personnes ont été lynchées, en Inde, après des rumeurs sur des enlèvements d'enfants qui circulaient notamment sur WhatsApp. Ce lynchage a provoqué 22 morts, selon le magazine *Time*. Mars 2019 : plusieurs roms ont été lynchés, a rapporté *Le Monde*, au cours d'expéditions punitives dans différentes villes d'Ile-de-France suite à des fausses rumeurs de rapt d'enfants imputés aux membres de cette communauté.

Janvier 2020 : des rumeurs sur une vague d'enlèvements d'enfants auraient fait deux morts à Libreville durant des émeutes qui ont suivi, d'après RFI.

Combien de fausses informations circulent ces jours-ci sur les réseaux sociaux autour du coronavirus, générant angoisse, peur, suspicion, énervement et même parfois des violences ? Il existe pourtant quelques moyens de se prévenir des fausses informations.

- Partez du principe qu'une information donnée sur le web par un inconnu est par défaut plus fautive que vraie.

- Fiez-vous plutôt aux médias reconnus, aux journalistes identifiés. Dans des situations de crise comme celle-ci, l'information circule très vite.

- Une photo n'est jamais une preuve en soi. Elle peut être ancienne, montrer autre chose que ce qui est dit ou être manipulée. On peut le vérifier en entrant l'URL de l'image sur Google

images ou sur le site TinEye.

- Vérifiez la date de l'information, image ou vidéo : sur les réseaux sociaux, il arrive qu'une publication ancienne « remonte » lorsqu'elle est très partagée.

- Un principe de base est de recouper : si plusieurs médias fiables donnent la même information en citant des sources différentes, elle a de bonnes chances d'être avérée.

- Méfiez-vous aussi des informations anxiogènes type « ne prenez pas le métro, attention à tel message, ils en ont parlé à la télé... » Elles sont souvent des rumeurs relayées sans réelle source.

- Évitez les sources indirectes du type « la femme d'un ami d'un collègue » ou « un ami d'ami », « quelqu'un qui travaille à la police/à la DGSI/dans l'armée ».

- Avant de faire suivre un message, s'interroger sur l'utilité d'un tel envoi. Qu'est-ce que ça apporte, qu'est-ce que ça produit ? ■

Franz LITCHLE

Pour aller plus loin

Des sites internet aident à décoder la nature des informations qui circulent

Décodex

<https://hoaxbuster.com>

<https://observers.france24.com/fr/>

<https://www.liberation.fr/desintox,99721>

<https://www.liberation.fr/checknews,100893>

www.hoaxkiller.fr

FAKE NEWS